

Pierre Patrick HAILLET, *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles, Duculot, Champs linguistiques, 2007, 207 pages, ISBN 978 – 2 – 8011 – 1407 – 0

Le projet de « linguistique des représentations discursives » que présente Pierre Patrick Haillet dans son dernier ouvrage s'inscrit dans la perspective des travaux de Jean-Claude Anscombre et Oswald Ducrot sur la polyphonie. Le discours y est appréhendé non comme une description du réel mais comme un « agencement – plus ou moins complexe – de représentations de ce dont on parle » (p. 7). A travers l'étude de divers phénomènes linguistiques, Pierre Patrick Haillet se propose d'esquisser une typologie des différentes « manières de représenter ».

Les deux premiers chapitres de l'ouvrage sont consacrés à la présentation théorique et méthodologique du projet. Dans un premier temps, l'auteur expose les différents outils d'analyse auxquels il a recours. Puis il rappelle les grands principes des deux cadres théoriques dont il s'inspire – la « théorie de l'argumentation dans la langue » et la conception polyphonique du discours – et montre en quoi les différents concepts descriptifs qu'il a lui-même forgés s'inscrivent dans la droite ligne de ces recherches. Les quatre chapitres suivants rassemblent plusieurs applications du modèle exposé : on y étudie entre autres le fonctionnement de certains connecteurs, la diversité des emplois de certaines formes verbales, l'interprétation des énoncés interrogatifs et certains procédés de modalisation.

Chaque phénomène fait l'objet d'une analyse en deux étapes. Dans un premier temps, Pierre Patrick Haillet met au jour les propriétés de la forme étudiée en recourant à divers critères formels : il propose des tests de substitution, étudie les paraphrases admises ou exclues par tel ou tel segment, examine les enchaînements compatibles ou incompatibles avec tel ou tel énoncé... Puis il s'intéresse au fonctionnement discursif de la forme étudiée. Il s'agit pour lui de déterminer ce qu'elle apporte aux différentes manières de représenter ce dont on parle – et d'analyser ces représentations en termes de *combinaisons* de la *forme* en question avec des types précis d'*environnements* discursifs.

Prenons l'exemple du connecteur *or* (pp. 54-55). Dans la première étape de son analyse, l'auteur montre que deux emplois de *or* peuvent être distingués. Le critère sur lequel il s'appuie est celui de la commutation avec *mais* :

- (1) La violence serait le fait exclusif de minorités de « meneurs », de « caïds », qu'il faut mater. Il est commode de diaboliser des gamins qui déjantent. Elle traduirait la « démission » des adultes et le « manque d'autorité » à l'école. **Or / Mais** l'école est aujourd'hui un lieu cadré, archaïque et autoritaire.
- (2) Tous les hommes sont mortels. **Or / *Mais**, Socrate est un homme. Donc, Socrate est mortel.

Cette première étape terminée, Pierre Patrick Haillet décrit les représentations discursives constituées par les séquences de type *A or B*. Son hypothèse est que l'emploi de *or* « a pour effet de représenter *B* comme décisif pour le locuteur » (p. 55). La différence entre les deux emplois précédemment identifiés n'est pas due à la présence du connecteur mais à la nature des segments qu'il relie : la commutation avec *mais* n'est en fait possible que lorsqu'il y a une relation d'opposition entre *A* et *B*. Dans ce cas, l'emploi de *or* permet de représenter *B* comme un argument privilégié par rapport à *A* (exemple (1)). C'est également le cas lorsque *A* et *B* ne sont pas perçus comme opposés ; *or* introduit alors un argument qui, mis en relation avec *A*, amène à une conclusion *C*. Là encore, l'argument *B* est représenté comme privilégié (exemple (2)).

Un second exemple servira à illustrer la démarche de Pierre Patrick Haillet dans cet ouvrage : celui de l'étude du présent de l'indicatif proposée au chapitre 3 (pp. 69-76). Dans ce chapitre, l'auteur postule, pour chaque forme verbale, une temporalité et un aspect « par défaut ». Au présent de l'indicatif, l'objet est représenté comme contemporain du *maintenant* du locuteur (temporalité par défaut) et ses bornes (son début et sa fin) ne sont pas représentées (aspect par défaut). Cette description permet de rendre compte d'exemples tels que (3) *Voilà le facteur qui arrive* et (4) *Prudence est mère de sûreté*. Dans les exemples (5) à (8), en revanche, on observe que la temporalité de l'énoncé ne coïncide pas avec la temporalité de la forme verbale utilisée. Pour rendre compte de ces différents emplois du présent, Pierre Patrick Haillet propose des tests de commutation et des paraphrases :

- (5) En 1986, Mahyar **débarque** à Poitiers, chez une tante.
En 1986, Mahyar **a débarqué / débarquait** à Poitiers, chez une tante.
- (6) Attends, je me **change** et je **viens** te donner un coup de main.
Attends, je **vais me changer** et je **vais venir** te donner un coup de main.
- (7) Tu **ranges** ta chambre, et sans discuter.
Range ta chambre, et sans discuter.
- (8) Terminus ! Tout le monde **descend** !
Terminus ! Tout le monde **doit descendre**.

Ces manipulations permettent non seulement de distinguer les différents emplois du présent mais aussi de caractériser, par contraste, les représentations discursives attachées à chacun d'entre eux. En (5), le contraste entre la temporalité du présent et celle du passé composé et de l'imparfait explique l'impression d'assister « en direct » au débarquement de Mahyar. En (6) et (7), le futur proche et l'impératif situent l'événement dans l'avenir tandis que l'emploi du présent produit l'impression que l'événement est « déjà là », abstraction faite du laps de temps qui le sépare du moment de l'énonciation. En (8) enfin, le résultat escompté est mis en scène comme contemporain du *maintenant* du locuteur et non comme postérieur.

En résumant deux des analyses présentées par Pierre Patrick Haillet dans son ouvrage, nous avons voulu montrer la remarquable systématique de son approche. D'autres qualités peuvent être relevées. Tout d'abord, on soulignera la grande clarté du style. L'ouvrage se lit avec aisance alors que les concepts exposés sont souvent complexes. Pour faciliter la compréhension, l'auteur propose des analogies (entre représentations discursives et représentations iconiques, par exemple) ou relate les expériences pédagogiques qui l'ont amené à mettre en place certains outils (par exemple, l'idée de raisonner sur les jugements d'acceptabilité en termes de degrés lui est venue alors qu'il essayait de faire admettre à des étudiants l'inacceptabilité de l'énoncé *Les bicyclettes sont en train d'avoir deux roues* ; étonné qu'un certain nombre d'étudiants trouvent cet énoncé parfaitement normal, Pierre Patrick Haillet leur a demandé dans quelles circonstances ils produiraient *spontanément* un tel énoncé et a fini par les convaincre de sa bizarrerie). On notera par ailleurs la grande rigueur avec laquelle sont menées les différentes analyses. Le recours systématique aux tests de commutation, de paraphrase et d'enchaînement permet d'asseoir les descriptions sur des faits tangibles et d'éviter le recours à la seule intuition. D'un point de vue théorique, l'ouvrage est également d'une cohérence remarquable. Comme nous l'avons vu, le concept de « représentation discursive » constitue à la fois une synthèse et un prolongement des théories dont l'auteur s'inspire et permet d'appréhender une grande diversité de phénomènes.

Sandrine Deloor